



## **Paref : distribution d'un dividende de 2€ par action.**

CercleFinance, le 19/05/09

« (CercleFinance.com) - A l'issue de l'assemblée générale, les actionnaires de Paref ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé la distribution d'un dividende de 2 euros par action, qui sera mis en paiement à partir du 28 mai 2009, le détachement du coupon intervenant le 25 mai avant Bourse. »